Bon nombre d'articles de presse parus aux États-Unis et en France ont mis l'accent sur le fait que les populations les plus atteintes par le virus Covid 19 appartenaient aux « minorités raciales » (Afro-américains outre-atlantique, immigrés maghrébins ou d'Afrique subsaharienne en France...). La mise en avant du critère racial semblait l'emporter dans l'analyse causale (explicative), laissant dans l'ombre les autres variables sociales (catégorie sociale, genre, âge...) - sachant que la « race » est communément admise comme étant un « construit social ».

Or, lors du mois de juillet dernier, est parue une <u>enquête</u> fouillée de quatre économistes, fondée sur des solides et précieuses données de la statistique publique française : d'une part, via l'Insee qui produit les données brutes de mortalité à l'échelon municipal (d'où la possibilité de comparer la surmortalité en 2020 par rapport à 2018 et 2019) et le revenu médian de chaque commune en zone urbaine et d'autre part, via les services fiscaux qui établissent la déclaration annuelle de données sociales (DADS).

Cette enquête a montré que la surmortalité liée au Covid-19 avait surtout frappé, en France, les populations les plus pauvres et précaires. La surpopulation des logements et la nature des emplois occupés expliqueraient jusqu'à 60 % de la surmortalité. Ainsi, les personnes décédées du Covid 19 se caractérisent principalement par un niveau de revenu faible, le surpeuplement de leur logement, des métiers d'exécution impliquant des situations de face-à-face fréquentes et inévitables... Autant de conditions de vie qui peuvent expliquer leur plus grande exposition face au virus et leur plus grande fragilité face à la maladie. Un tel résultat ne surprendra aucunement les historiens sociaux des épidémies.

Ce type de recherche en sciences sociales sur la pandémie atteste que la variable « appartenance ethno-raciale » ne peut pas être isolée, qu'elle est largement recouverte par ces diverses variables synthétisant les conditions sociales d'existence. Ce résultat a, bien sûr, un caractère trivial qui, il faut le remarquer, suscite toujours l'ironie des contempteurs des sciences sociales (« tout ça pour ça ! », « on le savait déjà, pas besoin des chercheurs ! », etc). Mais il importe de le rappeler car l'explication par la « race », considérée isolément, semble avoir désormais plus d'attrait, sans doute de « nouveauté », dans certains espaces du champ journalistique.

Ainsi, pour illustrer d'une manière plus concrète ce processus de minoration des variables sociales, prenons l'exemple de la situation des caissières et, plus largement, des travailleurs invisibles, lors de la longue période de confinement du printemps 2020. Ces salariées « du bas de l'échelle » sont le plus souvent des femmes et, dans la nouvelle littérature sociologique, sont désormais souvent qualifiées de « racisées ». C'est, entre autres exemples, le cas dans une tribune publiée en mars 2020 dans Le Monde par une géographe (Corinne Luxembourg) et une sociologue (Johann Dagorn) analysant ce qu'elles ont appelé, à juste titre, le « surgissement des invisibles » lors du confinement en France : « Nous applaudissons chaque soir le personnel soignant car il nous sauve individuellement. Si ce « nous » était collectif et empathique, nous applaudirions aussi toutes celles et ceux qui s'exposent au risque : l'éboueur, le livreur de nourriture, tenu d'enchaîner les courses pour survivre en raison de la précarité de son statut. Ce livreur, souvent racisé, visible lorsqu'il s'agit de contrôles sécuritaires au faciès, devient soudainement invisible dès lors qu'il est exposé aux accidents, au froid, à la pluie et maintenant à la maladie pour que nous puissions

nous restaurer sans risque. Or, ils ne sont pas applaudis. »

Le constat que ces deux auteures dressent des inégalités sociales produites par ce confinement sur les façons d'être dans l'espace public est, sans conteste, juste. Mais l'accent mis sur la dimension raciale, à travers ce mot de « racisé », peut là aussi prêter à discussion. Non pas que le livreur (africain ou maghrébin) ne soit pas souvent (ou parfois) victime de conduites d'assignation raciale ou de propos racistes mais cela ne suffit certainement pas à épuiser ce qui fait sa personnalité sociale.

Pour développer ce point, évoquons la figure et le destin tragique d'Aïcha Issadounène, caissière dans l'hyper-marché Carrefour de Saint-Denis durant trente ans. Elle a été la première caissière, en France, à décéder à l'âge de 52 ans du Covid 19, le 26 mars 2020. La presse (*Le Parisien*, le *Bondy Blog...*) nous apprend qu'elle a été étudiante dans sa jeunesse et qu'à côté de son travail à mi-temps de caissière, elle avait un second emploi, comme comptable dans un cabinet à Montreuil. En première analyse, à la seule vue de son prénom et de son nom et de son statut social de « subalterne », cette femme pourrait être décrite comme « racisée » comme l'ont été ces travailleurs invisibles dans la tribune citée du *Monde*. Or le risque est ici d'opérer un singulier raccourci, en passant trop vite sous silence ses autres attributs sociaux.

La définir à titre principal comme « racisée », reviendrait au fond à passer trop vite sous silence ses autres attributs sociaux. En effet Aïcha Issadounène était aussi déléguée du personnel, militante syndicale à la CGT, se dévouant à autrui et, de ce fait, sans doute peu encline à la « distanciation sociale ». « [Aïcha] c'était une bombe. Elle pensait toujours aux autres avant elle, elle ne savait pas dire non » témoignait Sofiane, son collègue de travail à Carrefour, après son décès. Karima, une autre caissière de Carrefour, affirme sur le Bondy Blog, le 1er avril 2020, qu'auprès de ses collègues, Aïcha (qui n'avait pas d'enfant) faisait souvent figure de « seconde mère » :

« Elle aidait les étudiants dont c'était le premier job, elle s'investissait pour les plus anciens qui partaient à la retraite et devaient remplir des dossiers compliqués... Elle avait une belle plume, elle rédigeait même nos courriers privés et professionnels. »

Il y a de fortes chances que cette femme ait hérité de son éducation dans une famille immigrée (et nombreuse) des valeurs qui l'ont portée naturellement à l'engagement syndical et qui lui ont fait adopter au fil des ans une certaine conception de son travail de caissière, à l'opposé de comportements égoïstes et individualistes. Toujours selon Sofiane sur le Bondy blog :

« [Au travail] Aïcha prenait toujours les caisses prioritaires. Ce sont les plus difficiles, celles où il y a toujours du conflit. Elle encaissait les clients et remplissait même leurs caddies [Sa phrase préférée était] : Il faut aider les gens, il faut être bienveillant. »

On pourrait multiplier ainsi ces indices qui dessinent le type de personnalité sociale qu'Aïcha Issadounène semblait incarner de manière idéal-typique : celle d'une déléguée CGT qui ne cessait d'agir « à la base » pour lutter contre la dégradation des conditions de travail et défendre pied à pied ses collègues de caisse (le plus souvent femmes). Elle devait, à ce titre, constituer une figure sociale bien proche de celle des « délégués de chaîne » des ateliers d'OS, longuement analysée par Michel Pialoux avec Christian Corouge dans Résister à la chaîne. Dialogue entre un ouvrier de Peugeot et un sociologue (Agone, 2011). À rebours d'interprétations qui auraient pu prendre comme premier critère d'analyse sa seule origine maghrébine pour dénoncer sa mort prématurée, on peut faire l'hypothèse que celle-ci serait moins due au seul effet d'une variable (qui serait « sa race ») que la conséquence de l'action cumulée et indissociable de plusieurs variables (dont peut-être la « race »), c'est-à-dire en raison d'un certain mixte social mêlant entre autres étroitement ses

conditions de travail de caissière (qu'elle partageait à égalité avec ses autres collègues), son profond engagement syndical, son système de valeurs comportant une forme d'altruisme social et un sens du sacrifice qui faisaient peut-être passer les autres avant sa propre personne.

Ainsi, on apprend qu'elle vivait seule dans son petit appartement de Saint-Ouen. Son petit frère Khalid a raconté au *Parisien* sa fin tragique :

« Elle restait chez elle, toussait un petit peu. Elle ne voulait pas appeler le 15, parce qu'elle n'avait pas de problèmes respiratoires ». Inquiet de ne plus parvenir à la joindre, il s'était rendu chez elle, avait trouvé porte close : « On a appelé les pompiers, ils ont forcé la porte... » La quinquagénaire, en détresse respiratoire, a alors été transportée d'urgence à l'hôpital, où elle est décédée peu après. » (Le Parisien, 5/04/2020)

Pour conclure sur ce point, l'emploi de termes comme « racisé » ou « racisation » présuppose sans doute trop vite que la « domination raciale » que subissent les membres des groupes concernés par ce vocable - l'est tout entière et de manière continue, sans repos, que ce soit de manière consciente ou inconsciente. Il s'avère fructueux de transposer l'analyse de la « domination culturelle » de Jean-Claude Passeron1 qui insistait sur la capacité des personnes à se soustraire par moments à la domination de classe et aux différentes formes de domination culturelle. D'où leur souci constant de trouver des niches de vivabilité collective à l'abri des divers jugements de classe qu'ils subissaient. De même, ne peut-on pas supposer de la part desdits « racisés » une capacité à mettre à distance par moments les diverses formes de domination raciale ? Ne peut-on pas aussi les envisager autrement que comme des victimes »2?